Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501596-20260611-D_2026_43-DE

LOURMAIS

COMMUNE DE LOURMAIS

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 Juin 2026

Nombre de conseillers en exercice :11 *Nombre de présents : 10* *Nombre de votants : 10*	*Date de convocation :* *29 mai 2026*

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin, à LOURMAIS le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lourmais.

Présents : François BORDIN	*Marie-Françoise BORDIN*
Michel Henri GAUTIER	*Virginie BURBAN*
Albert MEUNIER	*Laurence ROGER-PICHON*
Marie-Christine BLAIRE	*Cédric BESNARD*
Julie SOUCHON-BRUNEL	*Jérémie PELLE*

Absents excusés : Michel Joël GAUTIER	

Absents :	

Quorum requis : 6

Quorum atteint

Secrétaire de séance désigné : Albert MEUNIER

Début de séance à 20H13

****

2026-43- ÉLECTIONS SÉNATORIALES 2026 : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

Rapporteur : François BORDIN

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501596-20260611-D_2026_43-DE

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M/Mmes BURBAN Virginie, BORDIN Marie-Françoise, PELLÉ Jérémie et GAUTIER Michel Henri.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

M. François BORDIN est candidat pour le mandat de délégué

M. Michel Henri GAUTIER, Mme Laurence ROGER-PICHON et M. Michel Joël GAUTIER sont candidats ensemble pour les mandats de suppléants.

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 1 délégué et 3 suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

c) Élection du délégué (ou des délégués)

Ont obtenu :

- M. François BORDIN a obtenu 10 voix.

M. François BORDIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

NB : *la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.*

- M. Michel Henri GAUTIER a obtenu10 voix
- Mme Laurence ROGER-PICHON a obtenu 10 voix
- M. Michel Joël GAUTIER a obtenu 10 voix

Les candidats précités ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501596-20260611-D_2026_43-DE

La Secrétaire de séance
Albert MEUNIER

Le Maire,
François BORDIN